

30.08.2022 – 10:00 Uhr

Communiqué de presse: Industrie MEM : des entrées de commandes réjouissantes - des risques majeurs subsistent

Zürich (ots) -

L'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux a poursuivi sa progression au cours du premier semestre 2022. Les entrées de commandes ont augmenté de 10,1% par rapport à la même période de l'année précédente, le chiffre d'affaires de 12,1% et les exportations de 9,0%. Malgré tout, il n'y a pas lieu d'être euphorique. Les problèmes au niveau des chaînes d'approvisionnement et la hausse massive des prix de l'énergie et des matières premières ont entraîné une augmentation parfois considérable des coûts de production. Pour les entreprises, la dévalorisation nominale rapide de l'euro constitue une charge supplémentaire. Tous ces éléments pèsent sur les marges des entreprises. De plus, nous risquons de rencontrer une pénurie d'énergie l'hiver prochain. Un scénario qu'il faut à tout prix éviter. Dans l'industrie, des interruptions d'approvisionnement en électricité et en gaz mettraient en danger les entreprises et leurs emplois. Le mot d'ordre du moment est " économiser l'énergie ". Pour cela, nous avons besoin que les entreprises, les ménages et les pouvoirs publics unissent leurs forces. En complément à d'autres mesures, une pénurie d'énergie pourrait être évitée. Parallèlement, il faut assurer l'approvisionnement énergétique à moyen et long terme.

Au cours du premier semestre 2022, les entrées de commandes dans l'industrie MEM suisse ont augmenté de 10,1% par rapport à la même période de l'année précédente. Après six trimestres de taux de croissance positifs, le volume des commandes dépasse désormais de 30% le niveau d'avant la crise (T4/2019). Le dynamisme de croissance s'est toutefois ralenti au deuxième trimestre 2022. La situation est la même au niveau du chiffre d'affaires. Il a augmenté de 12,1% par rapport au premier semestre 2021. Les carnets de commandes étant bien remplis, les ventes devraient continuer à progresser au second semestre. Aussi bien les PME que les grandes entreprises profitent de ce développement commercial positif.

Au deuxième trimestre 2022, le taux d'utilisation des capacités dans les entreprises a atteint un niveau élevé de 90,3%. Selon la dernière enquête du KOF, il a diminué à 89,5% en juillet. Toutefois, il reste nettement supérieur à la moyenne à long terme de 86,2%. Nous ne disposons encore d'aucun chiffre semestriel concernant le taux d'occupation. Au deuxième trimestre 2022, la branche MEM occupait 320 900 personnes. Ce sont 2,6% de plus que lors du trimestre correspondant de l'année passée. De plus, le nombre de postes vacants dans les entreprises membres de Swissmem a augmenté de 32% en un an.

Les exportations de marchandises vers les marchés principaux continuent à augmenter

Au cours du premier semestre 2022, les exportations de marchandises de l'industrie MEM ont atteint une valeur de 36,5 milliards de francs. Ceci correspond à une augmentation de 9,0% par rapport à la période correspondante de l'année précédente. La branche MEM a augmenté ses exportations dans tous les marchés principaux (Asie 14,1%, UE 8,5% / USA 7,5%). Les exportations ont augmenté dans tous les groupes de produits. Notamment dans la métallurgie de 13,3%, dans le secteur de l'électrotechnique/électronique de 8,9%, dans celui des instruments de précision de 7,6% et dans la construction de machines de 7,4%.

De sombres nuages se profilent à l'horizon

Stefan Brupbacher, directeur de Swissmem, déclare : " L'évolution au niveau des commandes et du chiffre d'affaires dans notre branche est réjouissante. Mais ce scénario est trompeur. Les problèmes de livraison et surtout la forte hausse des prix de l'énergie et des matières premières ont considérablement augmenté les coûts de production. Toutes les entreprises n'ont pas la possibilité de répercuter immédiatement la hausse des coûts sur leurs clients. Cette explosion des coûts de l'énergie menace directement l'existence de certaines entreprises ".

Globalement, l'ambiance dans les entreprises membres de Swissmem s'est assombrie. Pour les douze mois à venir, 30% des entrepreneurs s'attendent à un recul des commandes de l'étranger. Ce sont 12% de plus que lors de l'enquête effectuée au premier trimestre 2022. La part de ceux qui s'attendent à une augmentation des commandes a passé de 35% à 29%. Le niveau de l'indice des directeurs d'achat (PMI) dans l'industrie reflète cette morosité. Dans la zone euro, le principal marché de l'industrie suisse, le PMI est passé en juillet 2022 sous le seuil de croissance pour la première fois depuis la mi-2020.

Grande incertitude sur l'approvisionnement en énergie

La guerre en Ukraine risque de provoquer une pénurie de gaz et d'électricité cet hiver. Pour assurer la production, l'industrie dépend de manière existentielle d'un approvisionnement en énergie sans interruptions. Seule une partie des entreprises MEM est en mesure de compenser d'éventuelles interruptions grâce à une planification flexible de la production. Les entreprises dont les processus de production exigent des températures élevées, sont en revanche, dépendantes d'un approvisionnement permanent. Dans le cas contraire, elles devront arrêter complètement leur production. Martin Hirzel, président de Swissmem, prévient : " Il faut éviter à tout prix une pénurie d'électricité ou de gaz. Une telle situation mettrait en péril des entreprises et leurs emplois. " C'est pourquoi les entreprises industrielles qui dépendent d'un approvisionnement en énergie sans interruption doivent être exemptées d'un éventuel rationnement du gaz/de l'électricité.

Il est réjouissant de constater que la Confédération tente de mettre en place dès cet hiver des capacités de réserve hydrauliques considérables pour la production d'électricité. Mais à elle seule, cette mesure ne suffira pas. Swissmem propose les mesures suivantes :

1. **Économiser de l'énergie dès maintenant.** Pour cela, il faut que les entreprises, l'administration et la population se serrent les coudes à l'échelle nationale. La température dans les appartements, les bureaux, les halles de production, les musées et les centres commerciaux doit être réglée à 19 degrés au maximum pendant la période de chauffage. La perte de confort conséquente est acceptable si elle permet de préserver des entreprises et leurs emplois.
2. **Solutions pour les entreprises menacées :** pour bien des entreprises de production, la hausse des prix de l'électricité menace directement leur existence. Les entreprises sont victimes de cette situation exceptionnelle. Par conséquent, les producteurs d'électricité, à savoir les pouvoirs publics qui en sont les propriétaires ainsi que les consommateurs industriels, doivent trouver ensemble des solutions pour désamorcer cette situation critique.
3. **Passer du gaz naturel au mazout en exploitant des installations bicombustibles.** Swissmem estime que cela permettrait d'économiser environ 20% de la consommation annuelle de gaz. Comme proposé par le Conseil fédéral, les entreprises qui ne sont pas en mesure de respecter leur convention d'objectifs pour réduire les émissions de CO2 ne devraient pas être désavantagées. Il s'agit de réagir rapidement. Comme une exploitation au moyen du mazout peut occasionner des coûts supplémentaires, il est donc nécessaire de mettre en place des mesures supplémentaires pour exploiter la totalité du potentiel d'économie.
4. **Créer des incitations ciblées :** afin de pouvoir augmenter à court terme la production d'électricité, il faut proposer des incitations correspondantes aux propriétaires de centrales de réserve et de générateurs de secours. Des incitations motivant les entreprises de production à forte consommation d'énergie de renoncer passagèrement à consommer de l'électricité, sont toutes aussi importantes.
5. **Produire la nuit ou le weekend.** En cas de pénurie, il faudrait rompre les pointes au niveau de la consommation d'électricité et de gaz. L'industrie peut apporter sa contribution à ce niveau-là en déplaçant la production à la nuit et au weekend. Pour ce faire, il faut que les autorités appliquent une pratique des autorisations simple et non bureaucratique.

De plus, la Suisse ne doit pas oublier d'assurer un approvisionnement fiable et durable à moyen et à long terme. Dans ce contexte, nous ne pouvons pas nous permettre d'interdire certaines technologies. Il faut ajuster la Stratégie énergétique 2050. La situation actuelle montre clairement qu'il n'est pas possible d'abandonner à la fois les sources d'énergie nucléaires et fossiles. L'intention de la Confédération de construire deux à trois centrales à gaz d'ici à 2025 avec une puissance globale allant jusqu'à 1 000 mégawatts est un pas dans la bonne direction. En outre, il faut simplifier les procédures d'autorisation. Martin Hirzel, président de Swissmem, exige : " Les 15 projets hydrauliques que la table ronde a désignés en décembre dernier doivent être rapidement réalisés. La Suisse ne peut plus se permettre des retards de plusieurs années dans les projets de centrales électriques. " Avec un projet de loi qui limite les possibilités d'opposition à ces projets et rationalise les procédures, le peuple pourrait déjà se prononcer à ce sujet fin 2023 dans un éventuel référendum.

Rééquilibrer l'AVS

Le 25 septembre 2022, le peuple suisse votera sur la révision de l'AVS (AVS21) qui vise à stabiliser la rente AVS. Le Conseil de Swissmem recommande à l'unanimité de voter OUI. Au cours des dix prochaines années, les générations du baby-boom partiront à la retraite. Suite à quoi, le marché du travail perdra plus de main d'oeuvre qu'il n'en reçoit. Ce qui accable l'AVS encore plus qu'aujourd'hui. Sans réforme, le résultat de la répartition sera négatif à partir de 2025. Par la suite, les déficits annuels devraient être couverts par le fonds AVS, ce qui ne constitue pas une solution durable.

L'AVS doit être réformée d'urgence pour que les générations futures qui l'ont financées puissent profiter de la prévoyance vieillesse. L'AVS21 est une première étape et constitue le fondement d'autres réformes qui doivent assurer la pérennité financière de cette oeuvre sociale. Swissmem salue également le fait que l'âge de la prise de la retraite soit aussi assoupli dans la foulée. Cela incite à travailler plus longtemps. Cela permettra d'atténuer la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée dans l'industrie et de renforcer la place industrielle

Cette réforme rééquilibre l'AVS au-delà des limites des générations. Pour le symboliser, plus de 200 apprentis des entreprises membres de Swissmem aident à construire la plus grande bascule du monde à la Turbinenplatz à Zurich. En une journée, une structure en acier de près de 29 mètres sera mise en place. Elle dépasse de trois mètres le précédent record du monde. Plusieurs conseillères et conseillers nationaux du canton de Zurich soutiennent l'action sur place.

Le 25 septembre 2022, le souverain se prononcera également sur la réforme de l'impôt anticipé. Le Conseil de Swissmem recommande de voter OUI à ce projet. La suppression de l'impôt anticipé renforcerait avant tout les grandes entreprises industrielles. Elles pourraient mieux se financer en Suisse et ne devraient plus s'évader vers les places financières étrangères. Ceci renforcerait l'industrie suisse dans son ensemble, ce dont profiteraient également les sous-traitants.

Contact:

Pour tout renseignement :

Ivo Zimmermann, chef Communication
Tél. +41 44 384 48 50 / portable +41 79 580 04 84
E-mail : i.zimmermann@swissmem.ch

Philippe Cordonier, Responsable Suisse romande
Tél. +41 21 613 35 85 / portable +41 79 644 46 77
E-mail : p.cordonier@swissmem.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053245/100894047> abgerufen werden.